

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL N° 1 DU 8 FEVRIER 2021

Le 8 février 2021, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de La Fouillouse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOUCHET, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : le 2 février 2021

### Présents :

M. Patrick BOUCHET, M. Philippe BONNEFOND, Mme Valérie PICQ, Mme Maryline MARESCAL, Mme Marie-Claude BRANCIER-JACQUIER, M. Sébastien FAUST, Mme Laurence BUSSIÈRE, Mme Fabienne MEYNAND, M. Pierre CLAVEL, M. Jean-François MONTMARTIN, Mme Caroline ZANDER, M. Jérôme DROUET, M. Bruno VILLEMAGNE, Mme Annabel TAILLANDIER, Mme Karine BREURE, Mme Célia DUMAS, Mme Jennifer DAUPHY-SABY, M. Jean-Nicolas JOUVE, M. Amaury GARDE, M. Yves LAFAYOLLE, M. Richard GRIFFON, Mme Sophie BROQUAIRE

### Procurations :

M. Hervé JAVELLE à M. Patrick BOUCHET, M. Rémy GIRARDON à M. Philippe BONNEFOND, M. Didier RACLE à M. Jean-François MONTMARTIN, Mme Clémence SABAUT à Mme Valérie PICQ, Mme Céline CHAMPAGNON à Mme Sophie BROQUAIRE

**Secrétaire :** Mme Maryline MARESCAL

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h32 et annonce les pouvoirs. Aucun commentaire n'est formulé sur le dernier compte rendu, qui est de fait approuvé.

### 1. Débat d'orientation budgétaire 2021

Après avoir entendu la présentation faite par Monsieur Bonnefond, le Conseil Municipal :

- A débattu des orientations budgétaires pour l'année 2021.

### 2. Attribution d'une subvention à l'Union Musicale

- Approbation du versement d'une subvention exceptionnelle à l'Union Musicale de 10 000 €.

**Vote par 23 voix pour et 4 contre**

### 3. Demande de garantie financière par Bâtir et Loger

- Accord de la garantie de la Commune pour l'emprunt susmentionné contracté par Bâtir et Loger auprès de la Caisse des dépôts et Consignations.
- Engagement de la Commune, dans le cas où Bâtir et Loger, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas de toutes les sommes exigibles dues par elle, au titre de l'emprunt garanti, en principal, intérêts, intérêts de retard, indemnités, frais et accessoires, à en effectuer le paiement en ses lieux et place, sur demande écrite de la Caisse des Dépôts et Consignations.
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures et de signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la délibération.

**Vote à l'unanimité**

### 4. Précisions sur les délégations d'attribution du Conseil Municipal au Maire

- Délégations données au Maire pendant son mandat, conformément à l'article L 2122-22 du CGCT, avec précisions sur les problèmes de contentieux que pourrait avoir à gérer la Commune.

**Vote par 26 voix pour et 1 contre**

### 5. Avenant n°1 au marché de travaux « Aménagement des berges du Malval, phase 2, lot 2 – Espaces Verts »

- Approbation de la conclusion d'un avenant n°1 au lot 2 du marché d'aménagement des berges du Malval, phase 2.
- Autorisation donnée au Maire de le signer.

**Vote par 23 voix pour et 4 abstentions**

### 6. SIEL : programme 2021 de travaux d'éclairage public

- Approbation de la maîtrise d'ouvrage des travaux d'éclairage public, assurée par le SIEL, et travaux assurés en coordination avec SEM, pour les secteurs suivants : Allée de Beccaud, Allée de la Briquetterie, Allée des Tuileries, Rue du Vernay / Impasse Jean Pupier, et City Stade / Dojo.
- Approbation des montants des travaux et de la participation prévisionnelle de la Commune, fixée à 51 441 €,
- Amortissement du fonds de concours en 15 années.

**Vote par 25 voix pour, 1 contre et 1 abstention**

### 7. SIEL : travaux de « GC Adduction Télécommunication » Parc Maurin

- Demande au SIEL, d'assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de GC Adduction Télécommunication au niveau du Parc Maurin.

**Vote par 25 voix pour, 1 contre et 1 abstention**

### 8. Pacte de gouvernance de Saint-Etienne Métropole

- Rejet du pacte de gouvernance de Saint-Etienne Métropole.

**Vote par 8 voix pour et 19 abstentions**